

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 21/2008 Semaine du 22 mai 2008 au 29 mai 2008

● 87 EME FETE DE LA ROSIERE

La 87^{ème} fête de la Rosière se déroulera les 7 et 8 juin prochains.

Océana FREITAS a été élue ROSIERE 2008.

Ses demoiselles d'honneur sont Charlotte LAROYE, Anaïs MONTAGNER, Virginie MILLAN, Mervé PASALI.



Pour clôturer ces fêtes, un grand buffet campagnard est organisé le **dimanche 8 juin à 20h30** Espace Coubertin - Salle Jean Couzon 20 € par personne.

Réservation en mairie jusqu'au 30 mai 2008.

SORTIR A COURPIERE

● 7 EME EDITION D'ART'AMAT : 23 et 24 MAI 2008



Venez découvrir les œuvres et confections de nombreux artistes : peintures à l'huile, aquarelles, peintures sur verre et sur bois, vannerie, patchwork, travaux de dentelle, travaux au crochet, vitraux, pyrogravures, sculptures, livres, illustrations, poèmes... Et cette année, ART'AMAT ouvrira ses portes avec de nombreux ateliers d'initiation : dentelle, tricot, taille de pierre, marques page, bois, tricotin.

Vendredi 23 mai de 9h00 à 18h00 et Samedi 24 mai de 10h00 à 18h00

Espace Coubertin - Salle Jean Couzon

Entrée gratuite - Buvette



● FETE DE LA NATURE

Cette année, la « fête de la nature » s'invite à l'exposition ART'AMAT :

Samedi 24 mai de 10h00 à 18h00, Espace Coubertin - Salle Jean Couzon.

Dans le cadre du thème sur le réchauffement climatique et la protection de l'environnement lancé par la municipalité en 2007, les écoles de Courpière, la CCPC et la Catiche, l'AIA, et la municipalité viendront présenter leurs travaux éco-citoyens, avec la participation du Parc Livradois-Foréz, et mettre à l'honneur LA NATURE.

Au programme :

➤ diverses expositions sur le tri sélectif, sur le réchauffement climatique, sur l'eau, l'alimentation bio..., Visite de potagers, distribution de compost, documentation...

Entrée gratuite.

● « L'EUROPE DES CONTES »

Mercredi 28 mai 2008

Séance de contes animée par l'équipe de la bibliothèque qui vous invitera à découvrir les contes européens.

Bibliothèque à 10h00

*Réservé aux enfants à partir de 5 ans.
Gratuit, sur inscription à la bibliothèque
au 04. 73. 51. 29. 55..*

Attention, places limitées.



Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Du samedi 24 mai à 12h30 au samedi 24 mai à 20h00 : Pharmacie Saint-Martin (Courpière)
Tél. : 04. 73. 53. 10. 66.

Du samedi 24 mai à 20h00 au lundi 26 mai à 8h30 : Pharmacie Fouris-Gachon (Saint-Dier d'Auvergne) 04. 73. 70. 80. 66.

Du lundi 26 mai à 8h30 au lundi 26 mai à 14h30 : Pharmacie Saint-Martin (Courpière).
Tél. : 04. 73. 53. 10. 66.

PERMANENCES INFIRMIERES :

Le samedi 24 et dimanche 25 mai : Cabinet Infirmier : Tél. 04. 73. 53. 15. 82.

AMBULANCES :

Ambulance agréée CHALEIL & Cie.
☎ : 04.73.51.23.23.

VETERINAIRE

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNERS/REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL, 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou 06 08 30 34 86.

TAXIS CHALEIL ☎ : 04 73 51 23 23

JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou

06.85.92.71.23 - M. MICHEL :

0473955135 ou 06.09.66.84.46

URGENCES :

POMPIERS ☎ : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h, mer, et vend 14h-18h et samedi 10h-12h.

Rappel : bibliothèque fermée le jeudi pour accueillir les scolaires.

RAM : Atelier d'éveil : lundi de 9h à 11h, mardi de 14h30 à 16h30, 1 jeudi sur 2 de 9h à 11h. **Permanences :** Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h, vendredi de 9h à 11h.

Tél. : 04. 73. 53. 23. 68.

MISSION LOCALE :

Hervé TERREGROSA. Tous les lundis de 9h à 12h (bureau n°6). ☎ 04 73 80 49 69.

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les 1er, 2ème et 3ème lundis du mois** de 9h à 11h30 et **les mardis matins de 9 h à 11h30** aux locaux sociaux 04.73.51.22.94. **En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.**

PUERICULTRICE : Consultations

nourrissons les 1er vendredis de chaque mois de 8h30 à 12h, au local de la médecine du travail. Sur rendez-vous au : 04.73.80.86.40.

Permanence puéricultrice les 3ème et 4ème vendredis de chaque mois de 9h à 11h30 aux locaux sociaux. Sans rendez-vous.

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h. Tél 04.73.80.01.19.

CPAM : Permanence les lundis et jeudis de 13h30 à 16 h 30. Les mardis de 8 h 30 à 11 h 30. (M^{me} Vachon) Tél. : 04.73.51.03.34.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

CAF : Permanence tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9 h à 11 h, 24 Bd Vercingétorix
04.73.51.23.05

Infos Municipales

le Maire, Patrice PAYRE, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Hugette LAVEST : Mercredi matin
Jean-Noël SERIN : Sur rendez-vous
André IMBERDIS : exceptionnellement le mercredi 21 mai, après-midi.
Monique ROJAS : Vendredi après-midi
Elisabeth BESSON-DELAVALT :
Mardi après-midi

● LES ELUS DE L'OPPOSITION

Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ,
Daniel ATGER, Brigitte GARDETTE,
Philippe CAYRE, Catherine
MAZELLIER peuvent vous recevoir en
mairie les **mardis de 9h30 à 11h** et les
vendredis de 16h à 17h30.

● DELAIS POUR LES CNI ET LES PASSEPORTS

- **6 semaines de délai** pour la délivrance
d'un **passaport électronique** entre le dépôt
de la demande et la réception du titre en
mairie ;
- **5 semaines de délai** pour la délivrance
d'une **carte nationale d'identité** entre le
dépôt de la demande et la réception du
document.

● BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera fermée samedi 24 mai.

L'équipe de la bibliothèque animera des ateliers à l'Espace Coubertin à l'occasion de la fête de la nature.

● LA POSTE

Les bureaux de la Poste seront fermés le jeudi 29 mai 2008, de 8h30 à 12h30.

● HORAIRES DECHETTERIE

Le lundi de 14h00 à 18h00 et du mardi au
Samedi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18 h00.
(L'ouverture jusqu'à 17h00 concerne
les horaires d'hiver
soit du 1er novembre au 31 mars).

● ETAT CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de

- CESIO Diego né le 22 février 2008.
- GIDON Ilana née le 2 mai 2008.
- ATIK Esra née le 6 mai 2008.
- VERDIER Alexane née le 13 mai 2008.

● AGENDA DU MAIRE ET DES ELUS

Samedi 17 mai 2008 :

André IMBERDIS a remis les médailles aux jeunes judokas de l'Eveil à Coubertin.

Dimanche 18 mai 2008 :

André IMBERDIS a rencontré les organisateurs de Team Dore Evasion lors de la journée de rassemblement.

Lundi 19 mai 2008 :

- Jean-Noël SERIN participait à la réunion du bureau de la Communauté de Communes du Pays de Courpière.
- Hugette LAVEST participait le même jour aux portes ouvertes de PASSERELLE à Thiers.

Mardi 20 mai 2008 :

Guillaume MARTIN et Thomas VILLENEUVE représentaient la commune à l'Assemblée Générale de la ligne ferroviaire COURPIERE - SEMBADEL.

Jeudi 22 mai 2008 :

Hugette LAVEST assistait à la réunion d'information sur le rôle et les missions du Centre de Gestion de la Fonction Publique à la mairie de Thiers.

● PHOTO DE LA SEMAINE



Les CAMPAROS avaient rejoint Patrick RENAUX, marcheur de la fondation MASAJA, à Domaize. Ils l'ont accompagné sur les derniers kilomètres jusqu'à la mairie, où la Municipalité leur a offert un pot de « réconfort ».

● PISCINE DE COURPIERE - POINT DE VENTE

Comme chaque année, la Mairie met à la disposition d'un professionnel de la vente, ou d'une association type loi 1901, un local pour la vente de boissons, friandises et glaces, durant les horaires d'ouverture de la piscine.

Adresser votre candidature à la Mairie de Courpière au 04.73.53.01.21 ou envoyer votre dossier à Monsieur IMBERDIS André, adjoint au Maire, **avant le 2 juin**.

Les candidatures de particuliers ne sont pas acceptées.

● CIMETIERE MUNICIPAL

Nouveaux horaires d'ouverture jusqu'au 30 septembre 2008 :
tous les jours de 7h00 à 20h00.

De plus, il a été signalé le vol de plantes fleuries sur une concession, le 8 mai dernier.
Nous invitons chacun et chacune à la plus grande vigilance.

La Mairie

● 45 EME ANNIVERSAIRE DE L'OFAJ

(Office Franco-Allemand de la Jeunesse)

L'OFAJ organise un concours dans le cadre de son 45ème anniversaire.
Souvenirs d'Allemagne : ouvert à tous

Pour participer : vous rendre sur le site Internet www.ofaj-souvenir.org, proposer une photo et un texte qui vous rappellent un séjour en Allemagne entre 1963 et 2008 et raconter les souvenirs s'y rattachant.

Date limite du concours le 1er juin 2008.

● CINEMA REX



« **IRON MAN** » *Etats-Unis 2008.*
Un film fantastique de Jon Favreau avec Robert Downey Jr., Terrence Howard, Gwyneth Paltrow...

Séances :
Dimanche 25 mai à 10h30 et 17h30.

« **JEUX DE DUPES** » *Etats-Unis 2008.*
Une comédie de George Clooney avec George Clooney, Renée Zellweger... *Durée : 1h54.*

Séance :
Vendredi 23 mai, Samedi 24 mai et Lundi 26 mai à 20h30.

« **LES CHRONIQUES DE SPIDERWICK** » *Etats-Unis 2008.* Un film fantastique de Mark Waters avec Freddie HIGHMORE, Sarah Bolger, Mary-Louise Parker.
Film pour enfants à partir de 6 ans.

Séance :
Mercredi 28 mai à 17h30 et Dimanche 1er juin à 10h30 et 17h30.

« **PASSE-PASSE** » *France 2008.*
Une comédie de Tonie Marshall avec Nathalie Baye, Edouard Baer, Guy Marchand... *Durée : 1h33.*

Séance :
Vendredi 30 mai, Samedi 31 mai et Lundi 2 juin à 20h30.

● ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE DE COURPIERE

INSCRIPTIONS ECOLE ELEMENTAIRE

Les inscriptions pour la rentrée 2008 concernent les enfants nés en 2002 et avant.

Les démarches à faire sont les suivantes :

1. Se rendre à la Mairie de sa résidence avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription.
2. Se rendre à l'école élémentaire avec le certificat d'inscription délivré par la Mairie, le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et le certificat de radiation de l'école fréquentée précédemment si l'enfant ne vient pas de l'Ecole Maternelle Publique de Courpière.

Période d'inscription : du 26 mai au 10 juin auprès du directeur de l'Ecole Elémentaire.

Vous pourrez vous rendre à l'école sans rendez-vous le lundi de 8h30 à 11h15 et de 13h30 à 16h30, le mardi et le jeudi de 8h30 à 11h15 ou les jours de classe de 16h40 à 17h00.

S'il vous est impossible de venir durant ces plages horaires, veuillez prendre rendez-vous au 04. 73. 53. 04. 00. (En cas d'absence du directeur, laissez sur le répondeur votre nom et votre numéro de téléphone, nous vous rappellerons).

Le directeur : M. CHASSAGNE JJ

● FOYER LAIC DE COURPIERE

Spectacle de danse - Modern' Jazz

Samedi 31 mai 2008 à 20h30
Salle Jean Couzon (Espace Coubertin)

Organisé par la Section Danse
Avec la participation de l'Amicale Laïque de Pont-du-Château, les Amis de la Danse d'Ambert, le Centre de Loisirs de Cournon et la Compagnie « A corps perdu » de Clermont-Ferrand.

Entrée gratuite



● MAISON DE RETRAITE

Pour un spectacle que nous organisons le 20 juin 2008, nous recherchons des robes de mariées ou robes de soirée mais longues.

Merci de téléphoner à la Maison de Retraite au 04. 73. 53. 29. 60.
ou à Madame CROS au 04. 73. 53. 24. 99.

Nous comptons sur vous et nous vous remercions.

● PIZZERIA « LES SEYCHELLES »

A l'occasion de la fête de la Rosière, la pizzeria « Les Seychelles » organise deux menus complets à 13 € / personne.

Réservation conseillée au 04. 73. 51. 28. 98. (H.R.)

Infos Associatives

● OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE COURPIERE

Jusqu'au 30 mai 2008, exposition intitulée « Gouttes d'eau et plantes carnivores » : exposition de photographies par Audrey Leslie JEAN.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 -
Le samedi de 9h00 à 12h00.

● SECOURS CATHOLIQUE

La prochaine friperie aura lieu **lundi 2 juin 2008, de 14h à 16h, au local, 14 Boulevard Gambetta à Courpière.**

Ouvert à tous, prix modiques
Vente de marchandises d'occasion, articles divers, vêtements, linge de maison, bibelots.

Y. ROUX et A.M.PERRIN

● LA COMEDIE GAULOISE

Vendredi 20 juin 2008 à 21h00,
salle d'Animation à Courpière.

La Comédie Gauloise vous invite à venir applaudir son nouveau spectacle

« **NE COUPEZ PAS MES ARBRES** »

Comédie en deux actes de
William Douglas HOME,
adaptation de Marc Gilbert SAUVAJON

Votre fidèle soutien lui permettra de poursuivre l'œuvre entreprise au profit de la
**LIGUE NATIONALE CONTRE
LE CANCER**

- Entrée gratuite -

Une collecte sera effectuée à l'entracte.

● ART CULTURE ET PATRIMOINE

Histoire et Patrimoine

1944. La chasse aux résistants, aux Juifs, aux communistes, aux francs maçons s'intensifie.

Les troupes d'occupation allemandes, la Gestapo aidées par la police française et les collaborateurs perquisitionnent, dénoncent, arrêtent, torturent, pillent, exécutent et déportent.

Michel ADLER, évadé du train qui l'emmenait vers les camps de la mort a témoigné plusieurs fois dans le Bulletin du Cercle. Il a pris l'initiative de constituer le dossier officiel pour faire inscrire le Cours Complémentaire de Courpière, dirigé par Monsieur ROSIER, au Mémorial des Justes. Le dossier est en cours. Nous en reparlerons ainsi que de la vingtaine d'enfants, Juifs, Anglais, Russes ou réfugiés républicains Espagnols dont nous publierons la liste établie par Alain DEFRADAS, témoin de cette époque.

(Dernier dossier : n°19 d'Avril 2008).

Paul VALAUDE

Infos Diverses

● RESTAURANT SCOLAIRE

Du 26 au 30 mai 2008

Lundi 26 mai : tomate Antiboise, escalope de porc charcutière, haricots verts, yaourt nature, entremet chocolat.

Mardi 27 mai : feuilleté hot dog, langue de bœuf sauce mère, riz pilaf, Saint-Moret, fruit.

Jedi 29 mai : cocktail de pomelos au surimi, paupiette de lapin sauce moutarde, petits pois à l'ancienne, Savaron, salade fruits exotiques.

Vendredi 30 mai : salade verte, lasagne bolognaise, yaourt aux fruits, « gâteau d'anniversaire ».

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 24 mai:

18h30 : Olmet

18h30 : Vollore-Montagne

Dimanche 25 mai :

9h00 : Sermentizon

10h30 : Courpière
(Première Communion)

10h30 : Cunlhat

● A SAVOIR

- Changement de propriétaire - **La Boutique Model's**, prêt-à-porter, 20 rue du 14 Juillet à Courpière, vous accueille du lundi au dimanche matin de 9h à 12h et de 15h à 19h. **Nouveau : rayon vêtement pour homme, boutique ouverte tous les lundis.** 04. 73. 53. 02. 86.

- « Les 4 saisons » fleuriste : pour le week-end de la fête des mères, le magasin sera ouvert le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h ainsi que le dimanche de 8h30 à 12h30. Afin de vous satisfaire au mieux et de limiter votre attente, pensez à nous commander au 04.73.53.03.05. Les livraisons seront assurées tout le week-end sur Courpière ainsi que les communes environnantes.

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** F3 80 m² en duplex, état neuf, chauff.

Individuel gaz, cave, terrasse, parking voitures et parc fermé en centre ville. Libre le 1er juin. 04.73.53.02.83 (HR) ou 06.75.85.23.95

- **A louer** F3, centre-ville, libre de suite, 06.09.03.29.75

- **A louer** F3, Courpière, centre-ville, très bon état, libre au 1er juin. 04. 73. 51. 26. 95. ou 06.66. 20.92.16.

- **A louer** F2 au 2ème étage, libre de suite, rénové, et F3,RDC, libre à partir de juin. 04. 73. 70. 80. 53.

- **A louer** T2, 43m², près parc Lasdonnas, chauff.gaz, état neuf, libre 1er juillet. Tél. : 06. 80. 12. 20. 80.

- **A louer** T3, 70m², centre-ville, bon état, libre 1er juillet. Tél. : 06. 80. 12. 20. 80.

- **A louer** F2, meublé (plein centre), chauff. Électrique, 2ème étage, 04. 73. 53. 23. 73. (HR).

- **A louer** F3, Courpière, 62m², chauff. Individuel gaz, libre en juin, 06. 81. 10. 53. 89.

- **A vendre** villa, 75 m² sur sous-sol semi enterré, terrain clos 700 m², 06. 07. 26. 92. 12.

- **Cherche** maison 5 pièces à louer à partir de cet été. 04. 50. 34. 03. 79.

- **Recherche** F3, RDC, garage, avec petite cour, 04. 73. 53. 27. 64. ou 06. 42. 17. 56. 07.

- **Recherche** terrain proximité de Courpière pour deux chevaux. Tél. : 06. 59. 93. 26. 34.

- **Cherche** petit jardin sur Courpière: 04. 73. 53. 15. 06.

● ANIMAUX

Donne chaton (blanc, 2 mois) contre bons soins. 06. 50. 58. 32. 78. ou 04. 73. 70. 73. 19.

● TROUVÉ

Le 21 mai, un **petit chien marron et noir**. S'adresser en mairie - 04. 73. 53. 01. 21.

● PERDU

- Chat gris (Chartreux), répondant au nom de « Diabolo »

Prévenir au 06. 81. 66. 38. 58. (Récompense)

Sport

● UNION SPORTIVE COURPIEROISE

Résultats du week-end :

Samedi 17 mai 2008 :

Benjamins USC 3 - Romagnat 2

- 13 ans : USC 4 - Volvic 2

- 15 ans (2) : USC 2 - Saint-Rémy 1

- 15 ans (1) : USC 6 - Bassin Minier 0

Dimanche 18 mai 2008 :

Haute-Dordogne 3 - USC (1) 3

Prochain week-end :

Samedi 24 mai 2008 :

Benjamins à Pont-de-Dore

- 13 ans - Stade J. Gardette,

USC - Le Cendre, 14h30

- 15 ans (1) Mezel - USC

Samedi 31 mai 2008 et Dimanche 1er juin 2008 : Tournoi National - 13 ans, Stade J. Gardette.

● TENNIS CLUB COURPIERE

Cette semaine, nos jeunes joueurs se sont déplacés sur les courts du département. Jeunes : garçons 7/8 ans, l'équipe s'est inclinée à Aubière, 2 à 1 malgré la victoire de Hugo MONNEY, puis à Issoire par le même score 2 à 1, victoire de Titouan PASCAL. Garçons 11/12 ans, en déplacement à Billom, défaite 2 à 1 malgré la victoire de UGO DUCOUT, puis à Pont-du-Château où la défaite est de 3 à 0.

Les équipes adultes poursuivent leur championnat avec des chances variées. Vendredi, l'équipe 4 recevait Le T.C.PERIGNAT -LES-SARLIEVRE et a remporté la victoire par 5 à 1 et samedi se déplaçait à Saint-Germain-Lembron où elle a subi la loi de l'équipe locale par 6 à 0.

Le week-end a été encore riche en émotion.

L'équipe 1 recevait une très forte équipe de Gerzat et a dû s'incliner avec brio.

L'équipe 2 du capitaine Patrick ROQUES a écrasé le S.A.THIERS par 6 à 0. Les féminines se déplaçaient à Saint-Eloy-les-Mines, elles ont perdu malgré une performance à 15/5 d'Agathe NEUVILLE (30/2).

● FOYER LAIC SECTION JUDO

Résultats d'Ambert le 18 mai 2008

Poussin : GUESDES Brayan (1er), MOLIERE Théo (1er), BRIGOLET Chloé (1ère), AMARA Anissa (1ère), DOZOLME Benoît (1er), BOLZINGER Louis (2ème), LORENTZ Ludivine (3ème), COUDRAY Florian (3ème).

Mini poussin : MENADIER Jules (1er); VARENNES Maxime (1er), LONDICHE Mathieu (1er), DIOUANE Sofiane (1er), DE FARIA Anaëlle (1ère), HERODY Théo (1er), MOLIERES Thomas (1er), BONNAND Samuel (1er), PARENT Clarence (1ère), MESTER Thomas (1er), LONDICHE Benoît (2ème), CHATAIGNIER Nicolas (2ème), BRASSART Alexandra (2ème), HOUBRON Théo (2ème), LIOTARD Keny (2ème), KAUFFELD Willem (2ème), THIRIOT Guillaume (2ème), CROZE Alban (3ème), CHAMBON Nans (3ème).

Félicitations aux judokas pour leur deuxième place en équipe et ils remportent le trophée d'Ambert à remettre en jeu l'année prochaine.

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DÔME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Adresse email : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2700 exemplaires - Gratuit

Directeur de la Publication et de la Rédaction : Mr Patrice PAYRE, Maire.

PROCES VERBAL
Séance du Conseil Municipal du 15 Avril 2008

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 MARS 2008.

II - COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

En vertu de l'article 2122-19, 2111-22 et 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 27 mars 2008 du Conseil Municipal relative aux délégations du Maire,

1 – Acquisition de rayonnages pour l'espace Coubertin auprès de la société MECALUX pour un montant de 2990,00 € HT.

2– Signature d'une convention avec la SCIE Puy-de-Dôme, chargée par le Syndicat Intercommunal d'électrification du Puy-de-Dôme, de l'établissement d'une étude en vue de remplacer le réseau existant d'éclairage public, dans le cadre de la mise en réseau électrique souterrain du bourg de Courpière (Ilot de l'Antiquité).

3- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°7- peinture de l'Espace COUBERTIN avec la société MAZET pour un montant de 1500,60€ HT en vue de la peinture du mur intérieur du tennis couvert et une moins value de 520,74 € HT sur la modification des douches entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre et suite à l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 avril 2008.

4- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°9- menuiseries intérieures de l'Espace COUBERTIN avec la société FERREYROLLES pour un montant de 380 € HT en vue de la modification d'une porte SAS sur un local de rangement entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre et suite à l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 avril 2008.

5- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°12 - sols de l'Espace COUBERTIN avec la société CARTECH pour un montant de 80,28€ HT en vue de la modification de la gamme des sols souples entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre et suite à l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 avril 2008.

6- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°15 – chauffage - plomberie –sanitaires - ventilation de l'Espace COUBERTIN avec la société VILLARET pour un montant de 2 802,42 € HT en vue de la modification de l'extraction de la cuisine entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre et suite à l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 avril 2008.

7- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°16 - électricité de l'Espace COUBERTIN avec la société CCE pour un montant de 2 344,44 € HT en vue de travaux supplémentaires sur la sécurité incendie et divers travaux entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre et suite à l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 avril 2008.

8- Accord à la maîtrise d'ouvrage déléguée pour un avenant au lot n°17 - VRD de l'Espace COUBERTIN avec la société SCI ROUTE pour un montant de 5 524,70 € HT en vue de travaux supplémentaires par la pose d'un enrobé sur les allées de desserte des tennis entrant dans la tolérance du coût prévisionnel (travaux valeur marché) de la maîtrise d'œuvre et suite à l'avis de la commission d'appel d'offres du 15 avril 2008.

9- Signature d'un marché de travaux avec l'entreprise Espace Clôture pour la pose d'un filet pare ballons au terrain de Lagat en limite de propriété de l'entreprise SAGA NUTRITION pour un montant H.T. de 6 000,00 €.

III – AFFAIRES GENERALES

III / 1 – OBJET : ELECTION DE LA ROSIERE 2008.

Vu les legs MORIN-FOURNIOUX et conformément à ses dispositions d'élire la Rosière 2008,

1° Vote à bulletin secret :

1er tour de scrutin : 9 voix pour Chrystelle POUMARAT
16 voix pour Océana FREITAS
1 voix pour Marina CHAMPREDON

2° Indique que Mademoiselle Océana FREITAS est élue à la majorité, Rosière 2008.

IV – AFFAIRES DU PERSONNEL

IV/1 – OBJET : MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE 2008

Vu, la délibération du 1^{er} février 2008 fixant le régime indemnitaire 2008, et la délibération du 27 mars 2008 modifiant le régime indemnitaire 2008,

ARTICLE 1 : Modifie le régime indemnitaire comme suit.

■ **Prime de responsabilité** des emplois administratifs de direction :
Vu le décret n°88-631 du 6 mai 1988

Indemnité égale au maximum à 15 % du traitement mensuel brut soumis à retenue. Taux appliqué en 2008 : **5,00 %**

Vote : Pour : 19 Abstention : 1 Contre : 6

V – AFFAIRES FINANCIERES

V / 1 – OBJET : VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2007 (Budget principal, eau assainissement, régie cinéma)

Le Conseil Municipal, siégeant sous la présidence de Madame Huguette LAVEST, Première Adjointe, conformément à l'article L 2121-14 du C.G.C.T.

a) Approbation du Compte Administratif 2007 – Budget Commune

Approuve le compte administratif de l'exercice 2007 arrêté par un résultat de clôture net de **525 232,93 € d'excédents**

Vote : Pour à l'unanimité

b) Approbation du Compte Administratif 2007 – Budget Eau

Approuve le compte administratif de l'exercice 2007 arrêté par un résultat de clôture net de **102 495,25 € d'excédents**

Vote : Pour à l'unanimité

c) Approbation du Compte Administratif 2007 – Budget Assainissement

Approuve le compte administratif de l'exercice 2007 arrêté par un résultat de clôture net de **218 484,83 € d'excédents**

Vote : Pour à l'unanimité

d) Approbation du Compte Administratif 2007 – Budget Assainissement

Approuve le compte administratif de l'exercice 2007 arrêté par un résultat de clôture net de **1 689,18 € d'excédents**

Vote : Pour à l'unanimité

V / 2 – OBJET : VOTE DES COMPTES DE GESTION 2007 (Budget principal, eau, assainissement, régie cinéma)

a) Approbation du Compte de Gestion 2007 – Budget Commune

1) STATUE sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2007 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3) STATUE sur la comptabilité des valeurs inactives ;

4) DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2007 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : Pour à l'unanimité

b) Approbation du Compte de Gestion 2007 – Budget Eau

Vote : Pour à l'unanimité

c) Approbation du Compte de Gestion 2007 – Budget Assainissement

Vote : Pour à l'unanimité

d) Approbation du Compte de Gestion 2007 – Budget Régie du cinéma

Vote : Pour à l'unanimité

V / 3 – OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2007 (Budget principal, eau, assainissement, régie cinéma)

a) Affectation des résultats exercice 2007 – Budget

Commune

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 910 991,83 € et un déficit d'investissement de 385 758,90 €,

Procède à l'affectation des résultats de 2007 au budget primitif 2008 de la façon suivante :

Investissement :

au 001 'Déficit d'investissement reportés' pour 385 758,90 Euros
au 1068 'Excédents de fonctionnement capitalisés' pour 550 000,00 Euros

Fonctionnement : au 002 'Excédents de fonctionnement reportés' pour 360 991,83 Euros

Vote : Pour à l'unanimité

b) Affectation des résultats exercice 2007 – Budget Eau

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 123 569,91 € et un déficit d'investissement de 21 074,66 €,

Procède à l'affectation des résultats de 2007 au budget primitif 2008 de la façon suivante :

Investissement :

au 001 'Déficit d'investissement reportés' pour 29 817,09 Euros
au 1068 'Excédents de fonctionnement capitalisés' pour 73 569,91 Euros

Fonctionnement : au 002 'Excédents de fonctionnement reportés' pour 50 000,00 Euros

Vote : Pour à l'unanimité

c) Affectation des résultats exercice 2007 – Budget

Assainissement

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 56 559,22 € et un excédent d'investissement de 161 925,61 €,

Procède à l'affectation des résultats de 2007 au budget primitif 2008 de la façon suivante :

Investissement :

au 001 'Excédent d'investissement reportés' pour 147 784,91 Euros

au 1068 'Excédents de fonctionnement capitalisés' pour 56 559,22 Euros

Fonctionnement : au 002 'Excédents de fonctionnement reportés' pour 0,00 Euros

Vote : Pour à l'unanimité

d) Affectation des résultats exercice 2007 –

Budget Régie cinéma

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 659,18 euros,

Procède à l'affectation des résultats de 2007 au budget primitif 2008 de la façon suivante :

Fonctionnement : au 002 'Excédents de fonctionnement reportés' pour 1 659,18 Euros

Vote : Pour à l'unanimité

V / 4 – OBJET : VOTE DES TAUX DE FISCALITE LOCALE – ANNEE 2008

1) Adopte les taux de fiscalité suivants pour l'année 2008 ainsi que le produit attendu.

	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	TOTAL Produit
Taux 2006	11.18 %	17.81 %	59.90 %	
Taux 2007	11.18 %	17.81 %	59.90 %	
Taux 2008	11.46 %	18.26 %	61.40 %	
Base d'imposition prévisionnelle 2008	4 642 000 € (+ 1,95 %)	4 837 000 € (- 1,31 %)	60 100 € (+ 1,52 %)	
Produit	531 973 €	883 236 €	36 901 €	1 452 110 €

Vote : Pour : 20

Contre : 6

V / 5 – OBJET : INSTAURATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME PLURIANNUEL AC/AP – RESTAURATION EXTERIEURE PLURIANNUELLE DE L'EGLISE SAINT MARTIN

Vu les travaux à entreprendre pour la restauration extérieure de l'église St Martin et l'état financier estimatif détaillé ci-dessous,

Dépenses	Recettes	
1.680.000 €	subventions	1053.512,00 € (62,71%)
	FCTVA	260.097,60 €
	Autofinancement	366.390,40 € (21,81%)

Vote : Pour à l'unanimité

V / 6 – OBJET : REVISION DES TARIFS DE L'EAU ET DE LA REDEVANCE DE L'ASSAINISSEMENT 2008

REVISION DES TARIFS MUNICIPAUX 2007/2008 COMMUNE DE COURPIERE		
DESIGNATIONS	TARIF 2007	TARIF 2008
Relèvement des tarifs de vente de l'eau et des abonnements au compteur		
Abonnés de la commune de COURPIERE		
1 ^o Redevance annuelle d'abonnement au compteur		
- lorsque la consommation sera inférieure à 1.000 m ³	39,63	40,42 (+2%)
- lorsque la consommation sera supérieure à 1.000 m ³	79,80	81,40 (+2%)
2 ^o Prix au mètre cube	0,72	0,76 (+5,5%)
Abonnés de la commune de VOLLORE-VILLE bénéficiant d'une réduction de 10% sur les tarifs pratiqués à COURPIERE		
1 ^o Redevance annuelle d'abonnement au compteur		
- lorsque la consommation sera inférieure à 1.000 m ³	35,67	36,38
- lorsque la consommation sera supérieure à 1.000 m ³	71,82	73,26
2 ^o Prix au mètre cube	0,65	0,68
ASSAINISSEMENT		
Taux de la redevance de l'assainissement (m ³ d'eau consommée)	1,19	1,23 (+3,36%)

Vote : Pour à l'unanimité

V / 7 – OBJET : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2008 (Principal, eau, assainissement, régie cinéma)

a) Budget Primitif 2008 - Budget Commune

1^o Adopte la section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à **3 506 502,46 €**.

2^o Adopte la section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à **3 158 454,88 €**.

Vote : Pour à l'unanimité

b) Budget Primitif 2008 - Budget Eau

1^o Adopte la section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à **340 988,20 €**.

2^o Adopte la section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à **356 828,11 €**.

Vote : Pour à l'unanimité

c) Budget Primitif 2008 - Budget Assainissement

1^o Adopte la section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant total de **290 494,04 €**

2^o Adopte la section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant de **436 127,22 €**

Vote : Pour à l'unanimité

d) Budget Primitif 2008 - Budget Régie du Cinéma

1) Adopte la section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant total de **65 159,18 €**

2) Adopte la section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant de **30,00 Euros**

Vote : Pour à l'unanimité

V/8 – OBJET : VOTE DES SUBVENTIONS 2008 AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	MONTANT
ACIAC	900
ACPG - CATM	160
ACVB	320
AINES DE LA DORE	395
AMICALE DU MEGAIN	160
AMICALE PHILATELIQUE	160
AMIS DE LIMARIE	160
ARC EN CIEL	160
ART CULTURE ET PATRIMOINE	160
A.I.A.	27 460
AUTRES	53 284
AVT GARDE GYM SPORTIVE ET ART	0
BIBLIOTHEQUE ECOLE PUBLIQUE	350
BOXING CLUB	360
BOXING CLUB CHALLENGE ALEJO	0
CAC FONCTIONNEMENT	1 700
CAC ROSIERE	18 000
CIBI ABEILLE	160
CLUB ACCORDEON	330
CLUB MINERALOGIQUE	160
COMITE DE JUMELAGE	1 500
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	12 500
COMPAGNIE HELENA	0
CONFEDERATION DU LOGEMENT	160
CONJOINT SURVIVANT	160
CTR ENTENTE RUGBY	500
DOMISOL ECOLE DE MUSIQUE FANFARE	2 050
ECURIE CHIGNORE	200
FNACA	160
FOYER LAIC	3 700
GYM TONIC	160
JOIE DE VIVRE SANS ALCOOL	160
LA CLEF	160
LA RUCHE ANIMATION MAISON DE RETRAITE	245
LES CAMPAROS	210
LES CANOTIERS	330
LES DOIGTS AGILES	160
MARCHE DU COUCOU CAMPAROS	150
ŒUVRES PUPILLES ORPHELINS SAPEURS POMPIERS	176
OFFICE SPORTIF COURPIEROIS	0
PAYS DE COURTESSERRE	160
PETANQUE DE LIMARIE	250
PETANQUE DU FOIRAIL	250
RALLYE DES MONTS DOME ECURIE CHIGNORE	200
RAVALEMENT DE FACADES	15 000
RESTOS DU CŒUR	545
SOCIETE DE BOULES	250
SOCIETE DE CHASSE	520
SOCIETE DE PECHE	520
TEAM DORE EVASION	350
TENNIS CLUB	900
UNION DES SAPEURS POMPIERS	3 600

USC	9 925
USC TOURNOI DE MOINS DE 13 ANS	310
VIEILLES SOUPAPES	160
TOTAL :	160 000

Vote : Pour : 23

Ne prennent pas part aux votes : 3

(C. MAZELLIER, S. VACHERON, J-L. BOURDEL)

VI – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

VI/1 – OBJET : DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) – POUR INFORMATION

VI / 2 – OBJET : RACHAT DU LOCAL ARTISANAL DU 12 RUE DE L'ABBE DACHER A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de racheter ce bien. Cette transaction sera réalisée par acte notarié au prix de 38 750,05 €. Sur ce montant, la commune de Courpière a déjà versé 4 352,06 € au titre des participations communales. Au solde restant dû de 34 397,99 € euros, s'ajoutent des frais d'actualisation pour un montant de 1 375,38 € euros, dont le calcul a été arrêté au 1^{er} juin 2008 date limite de paiement, soit un total de 35 773,37 € euros.

Vote : Pour à l'unanimité

VI / 3 – OBJET : VALIDATION AVENANTS MAITRISE D'ŒUVRE ESPACE COUBERTIN

1) Valide les avenants aux marchés pour un montant de 13 150,19 € décomposé tel que suit :

- **10 890,19 € HT d'honoraires supplémentaires**
(8 373,20 € + 1 739,85 € avec le cabinet CHM Architectes)
+ 777,14 € avec BETALM,

+

- **2 260,00 € HT de mission OPC avec le cabinet CHM Architectes.**

Vote : Pour à l'unanimité

VI / 4 – OBJET : MISE A DISPOSITION DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION – INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Considérant que l'entrée en vigueur le 01^{er} octobre 2007 de la réforme des autorisations de construire nécessite que les termes de la convention actuellement en vigueur soient mis en conformité avec la nouvelle législation,

1) Sollicite le concours gratuit des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique de tout ou partie des demandes de permis ou des déclarations préalables qui lui paraissent justifier l'assistance technique des services de la Direction Départemental de l'Equipement

Vote : Pour à l'unanimité

VI / 5 – OBJET : VALIDATION MARCHE POSE DE COMPTEURS GENERAUX – RESEAU EAU POTABLE

Considérant la procédure adaptée lancée par la commune, il ressort que deux offres de prestations ont fait l'objet d'une analyse par la commission d'appel d'offres qui donne les résultats suivants :

Estimatif HT : 12 560,00 €

N°	Entreprise	Montant HT à l'ouverture des plis	Montant HT après vérification
1	SADE	7 340,00 €	7 340,00 €
2	SIAEP DE LA FAYE	5 975,50 €	5 975,50 €

Vote : Pour à l'unanimité

VII – AFFAIRES SCOLAIRES, SPORTIVES ET CULTURELLES

VII / 1 – OBJET : ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION ANNUELLE A L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION POUR LA GESTION DE L'ESPACE JEUNES

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 1^{er} février 2008, reconduisant la convention d'objectifs avec l'A.I.A. jusqu'au 31 décembre 2008 et approuvant le principe du versement d'une avance, sur la base du montant de la subvention 2007, de 3/12^{ème} de la

subvention avant le vote du budget primitif 2008 pour la gestion de l'Espace Jeunes,

Considérant la fermeture de l'Espace Jeunes depuis début 2008 suite aux diverses difficultés rencontrées,

1) Fixe le montant de la subvention 2008 à l'A.I.A. à 27 460 € pour la gestion de l'Espace Loisirs.

Vote : Pour : 20 Abstentions : 6

VII / 2 – OBJET : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE DANS LE CADRE DES PROJETS ECO-CITOYENS

1) Accepte la prise en charge des frais de transport d'un montant de 315 € TTC de l'école élémentaire publique de Courpière pour la visite des deux fermes à régler auprès des Transports CHEVALERIAS – 63120 VOLLORE MONTAGNE.

Vote : Pour à l'unanimité

VII / 3 – OBJET : PRISE EN CHARGE DE LA FOURNITURE DE BACS A POTAGERS ET JARDINIERS POUR LES ECOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE PUBLIQUES DANS LE CADRE DES PROJETS ECO-CITOYENS

1) Accepte la prise en charge de la fourniture des jardinières pour un montant de 1560,78 € pour les écoles maternelle et primaire publiques, à régler auprès de U.T.B. Vaureil – 63220 ARLANC.

Vote : Pour à l'unanimité

VIII – QUESTIONS DIVERSES

VIII / 1 – OBJET : PRISE EN CHARGE DE PLACES DE CINEMA POUR LES ELEVES DE L'ECOLE SAINT PIERRE

1) Accepte la prise en charge de 22 places de cinéma pour les élèves de la classe de CE2 de Madame COQUEL de l'école Saint Pierre, pour un montant de 83,60 €.

Vote : Pour à l'unanimité

VIII / 2 – OBJET : REMPLACEMENT DE MONSIEUR BOUCHET PAR MADAME MAGALI COVIN AU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DU CINEMA

1) Choisit Madame Magali COVIN en tant que membre du Conseil d'exploitation de la régie autonome du cinéma en vue du remplacement de Monsieur BOUCHET, démissionnaire.

Vote : Pour à l'unanimité

VIII / 3– OBJET : VENTE AMIABLE DE L'ECOLE DU SALET – AUTORISATION DE MANDAT DE VENTE

1) Accepte de confier à toute agence immobilière un mandat simple ou co-exclusif en vue de la cession amiable de la parcelle cadastrée AR 592 correspondant à l'ancienne école du Salet.

2) Confie, dans un premier temps, à l'agence immobilière ANTHEA, dont le siège social est situé 14 place Jean Rimbart à LEZOUX (63) représentée par Mme LOUIS Michelle, gérante, un mandat de vente non exclusif pour une durée de trois mois éventuellement renouvelable, en vue de la cession amiable de la parcelle cadastrée AR 592 correspondant à l'ancienne école du Salet.

Vote : Pour : 23 Abstentions : 3

VIII / 4– OBJET : CREATION D'UN POSTE A TEMPS COMPLET POUR BESOINS OCCASIONNELS

1) Accepte la création d'un poste de contrôleur de travaux à temps complet pour besoins occasionnels pour une durée de 3 mois éventuellement renouvelable à compter du 1^{er} mai 2008.

Vote : Pour à l'unanimité